

PHILIPPE SURPRENANT

Orthophoniste diplômé de l'Université de Montréal en 2015, je présente ma candidature au poste d'administrateur de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec, secteur ouest. Mon parcours professionnel diversifié m'a permis de développer une compréhension fine des enjeux de la pratique, de la protection du public et de l'évolution de notre profession.

De 2015 à 2022, j'ai exercé au Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord, où j'ai accompagné des élèves présentant des troubles d'apprentissage, des difficultés langagières complexes et des besoins variés en communication. Tout au long de mon parcours en milieu scolaire, j'ai accompagné des élèves et enseignants en classe régulière et en classe spécialisée (TSA). Ce milieu m'a sensibilisé à l'importance de l'accessibilité des services et à une pratique rigoureuse, particulièrement pour les jeunes dont le développement langagier ou académique dépend directement de la qualité des services reçus. J'y ai appris à collaborer étroitement avec les familles, les enseignants et les équipes professionnelles multidisciplinaires.

Depuis 2022, j'exerce en pratique privée auprès d'une clientèle présentant des troubles d'apprentissage, des troubles orofaciaux myofonctionnels et de bégaiement. La pratique privée exige une vigilance accrue quant à la qualité des services déployés et à la protection du public dans un contexte où les attentes sont élevées. Cette expérience nourrit ma volonté de contribuer à un encadrement professionnel clair, cohérent et adapté aux réalités actuelles.

Parallèlement, j'assume, depuis 2022, une charge de clinique à la clinique universitaire de l'Université de Montréal. Cela me permet de participer à la formation de la relève, un élément essentiel à la mission de l'Ordre. La supervision clinique exige une réflexion constante sur les compétences professionnelles, l'éthique et la communication, ce qui renforce ma compréhension des responsabilités déontologiques et de la protection du public.

Mes objectifs comme administrateur sont les suivants :

- **Contribuer activement à la protection du public** en soutenant des pratiques professionnelles rigoureuses, fondées sur les données probantes et alignées sur les normes déontologiques.
- **Promouvoir la qualité et l'accessibilité des services** en orthophonie et en audiologie. Je suis particulièrement sensible à l'enjeu que peut apporter les changements effectués sur l'attribution de subvention en milieu de garde sur l'accessibilité des services pour la clientèle préscolaire. L'enjeu des postes non comblés en milieu scolaire et les impacts que cela peut engendrer sur l'accessibilité aux services m'interpelle aussi.
- **Renforcer la formation et l'accompagnement de la relève**, afin d'assurer une transition professionnelle solide et en douceur pour les futurs cliniciens.
- **Participer à l'évolution de la profession** en tenant compte des nouvelles réalités cliniques, technologiques et organisationnelles.
- **Favoriser une communication claire et transparente** entre l'Ordre, ses membres et le public, afin de maintenir la confiance envers notre profession.



Fort de mon expérience clinique, de mon engagement envers la formation et de ma compréhension des enjeux de terrain, je souhaite contribuer à la mission fondamentale de l'OOAQ : assurer la protection du public et soutenir l'excellence de la pratique professionnelle.